

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

**Y ASSISTAIENT :**

Mesdames BOUROTTE - BUCINA - DE BRUIN - DELCROIX - DELOT M - DENOMBRET - DERUELLE - ETIENNE - SCHWENTER - SEUVRE - THEVENON (suppléante de M. LEPRUN) - TISON

Messieurs BAILLET - BIOT - BLANCHET - BLAUVAC - BOUCHERON - CHEVALIER - CORNIOT - DELAGNEAU JL - DELAGNEAU D - DELAGNEAU G - FERRAG - FOURNIER - FOURREY - GAILLOT S - GAILLOT M - GUINET BAUDIN - HARIOT - HENRY - MAILLARD - MATIVET - MORLE - MORINIÈRE - PORCHER - QUERET - RAMON - ROUSSELLE - RUSCH - TIRARD

**ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

Monsieur DELAVAUT et Madame GUILLOT

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Monsieur QUOIRIN

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Messieurs CARRA, CLERIN, JUSSOT et LEGRAND

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES - Fonds de Concours - Attribution

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COÛT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
VENIZY	RAVALEMENT DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE NOTRE DAME	32 100 € HT	20 %	3 000,00 € (1)
VENIZY	AMÉNAGEMENT DU LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL	36 876 € HT	20 %	2 000,00 € (1)

(1) Plafond d'aide

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ENTREPRISES - Aide à l'immobilier d'entreprise SA PEPINIERES NAUDET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACCORDE** une subvention d'investissement de 5 000 € à la Société Anonyme PEPINIERES NAUDET, pour la construction d'une plateforme logistique dédiée

au stockage et à la préparation de commandes pour l'export sur la Commune de Chéu, le tout pour un coût global de 335 000 € HT ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à venir avec l'entreprise.

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ENTREPRISES - Pacte Régional avec les Territoires - Attribution de subventions**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution de subventions au titre du Fond Régional des Territoires de la manière suivante :

##### **Volet investissement :**

Nom entreprise	Activité	Investissement	Coût total HT	Subvention
TW 89	Traitement et revêtement de matériaux	Achat de matériel de travail : aspirateur, ponceuse, servante	5 000,00 €	1 000,00 €
Petit frais	Poissonnerie	Tables de découpe et de réfrigération	5 200,00 €	1 000,00 €
SARL RAMILLON	Maçonnerie / Couverture	Véhicule utilitaire avec benne	21 200,00 €	4 200,00 €
Conserverie de la Tuilerie	Charcuterie / Conserverie	Système de mise en bocal et d'étiquetage automatique	16 600,00 €	3 035,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ENTREPRISES - Commission de suivi de site – DAVEY BICKFORD - Désignation des représentants**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Monsieur GAILLOT Serge en tant que représentant **titulaire** à la commission de suivi de site relative au fonctionnement de la société Davey Bickford ;
- **DESIGNE** Monsieur MORINIERE Hervé en tant que représentant **suppléant** à la commission de suivi de site relative au fonctionnement de la société Davey Bickford.

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ESPACE D'ACTIVITES - Zone d'activités communautaire des Galettes**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique sur la zone des Galettes et plus précisément la parcelle sise commune de Saint Florentin cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AY	239	LES TETES D'OR	4 ha 70 a 00 ca

- **SOLLICITE** auprès de Monsieur le Préfet de l'Yonne l'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique,
- **SOLLICITE** auprès de Monsieur le Préfet de l'Yonne l'ouverture d'une enquête publique conjointe d'utilité publique et parcellaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette DUP.

#### **ENVIRONNEMENT – DECHETS - Convention avec l'éco organisme PRINTERREA**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention avec l'éco organisme PRINTERREA ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

#### **SERVICE A LA POPULATION – SPORT - Centre de tir à l'arc couvert - Acquisition du terrain d'emprise**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACQUIERE** auprès de la commune de Brienon sur Armançon, à l'euro symbolique, le terrain nécessaire à l'implantation du bâtiment du centre de tir à l'arc couvert communautaire, y compris son accès, issu des parcelles cadastrées AL 51, AL 289 et AL 307 sises 3 rue Pasteur. Sur la base du programme de construction, le découpage foncier sera réalisé par un géomètre expert à la charge du preneur,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte d'acquisition.

#### **SERVICE A LA POPULATION – CULTURE - Ecole de Musique - Règlement intérieur**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le projet de règlement intérieur, incluant un volet enseignement et une partie usage du site ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**SERVICE A LA POPULATION - CULTURE - Ecole de Musique - Convention de partenariat et de mise à disposition de locaux à l'Harmonie Municipale de Saint Florentin**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention de partenariat et de mise à disposition de locaux avec l'association « Harmonie Municipale de Saint Florentin » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de la convention.

**FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative n°2**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** les décisions modificatives suivantes :
  - ✓ **Dépenses de Fonctionnement :**
    - **023** : Virement à la section d'Investissement - 0.43 €
    - Total :** **- 0.43 €**
  - ✓ **Recettes de Fonctionnement :**
    - **002** : Excédent de Fonctionnement - 0.43 €
    - Total :** **- 0.43 €**
  - ✓ **Dépenses d'Investissement :**
    - **040 /168751** : Gendarmerie SEIGNELAY 3 838.00 €
    - **2188** : Autres immobilisations - 3 838.00 €
    - Total :** **0.00 €**
  - ✓ **Recettes d'Investissement :**
    - **021** : Virement à la section de Fonctionnement - 0.43 €
    - **1068** : Excédent d'Investissement 0.43 €
    - Total :** **0.00 €**

**FINANCES - BUDGET SPANC - Décision modificative n°1**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :
  - ✓ **Dépenses de Fonctionnement :**
    - **6742** : Reversement subvention SERIE 2 12 065.00 €
    - **6742** : Reversement subvention SERIE 1 47 279.00 €
    - Total :** **59 344.00 €**
  - ✓ **Recettes de Fonctionnement :**
    - **748** : Subvention AGENCE DE L'EAU SERIE 2 12 065.00 €
    - **748** : Subvention AGENCE DE L'EAU SERIE 1 47 279.00 €
    - Total :** **59 344.00 €**